

Magazine d'informations municipales
Février 2013 / N° 51



Naturellement
www.ondres.fr

info ONDRES

À LA UNE

L'extension de l'école maternelle en bonne voie (p. 5)

Un nouveau quartier à Larreuillot (p. 7)

Dossier : le site internet communal (p. 11)

Prairies fleuries : adoptez l'éco-jardinage (p. 25)

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Février 2013 / N° 51

SOMMAIRE

04. MAIRIE

Actu enfance et jeunesse
Le carnaval d'Ondres
L'extension de l'école maternelle en bonne voie
Cérémonie des vœux 2013
Le projet de la Maison pour tous se concrétise
Conseil municipal du 20 décembre 2012
Conseil municipal du 18 janvier 2013

09. ENVIRONNEMENT

La halte SNCF d'Ondres va être aménagée
L'eau dans nos vies, l'eau dans nos villes
Le Schéma de Cohérence Territoriale : quels enjeux pour Ondres et le Seignaux ?

11. DOSSIER À LA UNE

L'internet communal

14. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Des investissements pour l'avenir
Concours des peintres 2013

15. VIE LOCALE

Bilan du Téléthon
Pelote basque : Julien Duler, champion de France
Journée ELA le 20 avril 2013
Petites nouvelles d'Éclat
Vide-grenier du COS le 1er avril 2013
Activités de l'AAPPMA et du FEPO
ASO : le redressement est en bonne voie

19. ÉCONOMIE

Nouvelles entreprises ondraises
SIAEP : la politique tarifaire 2013
Actualités économiques

21. CULTURE

Bibliothèque : nouveautés de février 2013
Capranie sous le charme de Juliette Gréco
Le Gascon en partage
Agenda culturel et associatif

24. ÉTAT CIVIL

25. NATURE & ESPACES VERTS

Prairies fleuries : adoptez l'éco-jardinage

26. INFORMATIONS PRATIQUES

Distribution des sacs poubelles
Le permis de conduire européen
Info conso : attention au phishing
À propos de l'éthylotest
Végétalisation des espaces publics

28. ONDRES D'HIER À AUJOURD'HUI

Le carnaval autrefois
à Ondres



Directeur de la publication: Bernard Corrhons. **Directeur de la communication:** Boris Debove. **Crédits photos et illustrations:** service communication de la ville d'Ondres, associations ondraises, Muriel S. (la pinhéra de la Laguibe), Alain Caliot (couverture), Grez (wikipédia). **Maquette:** Mireille Mauris-Demourieux. **Impression:** Imprimerie Boucau Tarnos - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie Boucau Tarnos est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal:** à parution.

Contact: Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax: 05 59 45 22 20 / Email: contact@ondres.fr
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.



ÉDITORIAL

Une histoire de rythme

François Hollande l'avait dit sans ambiguïté... de toutes les priorités de son quinquennat, la jeunesse serait la principale, la jeunesse dans son ensemble, l'éducation en particulier...

D'autres avant lui l'avaient affirmé, sans doute avec la même conviction, pourquoi pas la même sincérité. On sait ce qu'il en est aujourd'hui advenu...

L'enfant, premier investissement naturel de la nation redevient dans les budgets une très lourde chance.

On saura gré à Vincent Peillon d'avoir vraiment pris le dossier à bras-le-corps. Chacun en France mesure l'urgence, chacun mesure la complexité, chacun évalue la multitude des dossiers.

Aujourd'hui, celui des rythmes scolaires est posé. Rarement dans l'Éducation Nationale dossier n'avait fait consensus aussi large sur le fond. Il faut dire que les plus grands chronobiologistes, Hubert Montagné en premier, alertent depuis longtemps sur l'écrasante charge que fait peser sur les épaules de nos enfants une journée scolaire disproportionnée.

Comme toujours dans l'Éducation Nationale, le projet fait polémique... puisque ce ne peut être sur le fond, ce sera sur la forme....

Trop précipité, pas assez préparé, pas assez de consultation...j'en passe, et sans doute de meilleures.

Autant de critiques parfaitement justifiées, la moindre n'étant pas le coût que devront supporter les collectivités locales, dont quelques-unes, et on peut le comprendre, expriment leur frilosité.

L'heure pour chacune d'elles, pour Ondres, est au choix... se fera-t-il par la marge ou par le cœur du problème ? Pour nous il fera par le cœur, là où se trouve l'intérêt des enfants.

J'engage donc la municipalité et en son sein la commission école à se saisir du projet et à le mettre en place dès la rentrée 2013.

Je sais, parce que c'est la tradition, qu'autour de l'école, toutes les parties prenantes se regrouperont et sauront adapter les réponses aux contingences locales. J'engage donc toutes celles et tous ceux qui ont à dire sur le sujet à se mettre au travail avec toujours en tête que « lorsque le doigt montre la lune, c'est toujours la lune qu'il faut regarder et pas le doigt ».

Et tant pis pour ceux pour qui les enfants sont une charge, ils seront toujours pour nous une chance... et cette chance a un prix, elle ne sera jamais vraiment un coût.

Bernard CORRIHONS
Maire d'Ondres

SOIF DE DÉCOUVERTES À LA MAISON DES JEUNES

Plaisirs de la glisse ! Soirée carnaval à la patinoire avec la présence d'un DJ ou encore 2 journées ski ont permis aux adolescents de se retrouver autour d'activités divertissantes. Ils ont apprécié cet hiver de partager ces bons moments de loisirs dans le cadre des animations du service jeunesse en compagnie de leurs camarades du collège.

À venir :

Durant les vacances d'hiver, quelques rendez-vous engageants, sont proposés aux jeunes. La place est laissée à la découverte, à l'expérimentation, à la pra-

tique sportive, aux soirées divertissantes. Du 4 au 6 mars : atelier autour de la création sonore pendant 3 jours.

Le 5 mars : animation karaoké à l'espace Capranie avec la présence des services jeunesse BN'S Ados et celui de Labenne, invités pour l'occasion.

Le 7 mars : visite à la cité de la science de San Sebastian sur la journée.

Le 11 mars : sortie chiens de traîneaux à Payolle.

Les jeunes sont invités à venir s'inscrire aux différentes activités auprès des animateurs de la maison des jeunes. Les



nouveaux adhérents au service jeunesse seront accueillis avec plaisir. ■

NOËL DU CENTRE DE LOISIRS



La fin d'année 2012 a encore été marquée par le spectacle et le goûter de Noël offert à toute la population ondraise par le Conseil municipal et l'équipe du Centre de loisirs. Nous avons eu le plaisir de recevoir cette année un spectacle adressé aux plus jeunes comme aux plus grands qui nous a plongés dans l'univers de deux sorcières, peu douées pour l'alchimie, qui ont jeté leur dévolu sur la musique

pour conquérir les esprits des citoyens désabusés. Chacun est ressorti avec le sourire et une énorme joie de vivre car comme le disent ces sorcières : « rien ne sert de s'enfermer dans la morosité car chacun sait qu'au-dessus des nuages le soleil brille davantage ». Un spectacle à couper le souffle. Vivement la fin d'année 2013 ! ■

LES VACANCES D'HIVER AU CENTRE DE LOISIRS

Les inscriptions pour les vacances de février sont ouvertes. Désormais vous allez devoir utiliser le portail « Parents Services » en allant sur le site de la ville d'Ondres ou bien utiliser le serveur vocal (04.76.54.99.71) pour inscrire votre enfant pour les périodes de vacances.

Pour les vacances d'hiver du 5 au 15 mars 2013, il vous suffira alors, à partir du mercredi 6 février 2013, d'inscrire votre enfant avant le début des vacances dans

la limite des places disponibles.

L'inscription sera définitivement prise en compte lorsque la direction du Centre de loisirs vous aura renvoyé un mail de confirmation. Dans le cas où lors de l'inscription de votre enfant, le portail Parents Services vous indique qu'il n'y a plus de places pour le jour choisi, nous vous invitons à contacter le directeur du Centre de loisirs afin qu'il puisse, le cas échéant, vous proposer une solution. ■



LE CARNAVAL 2013



Cette année le carnaval de la ville d'Ondres aura lieu le samedi 23 mars 2013. Les festivités commenceront à partir de midi avec une nouvelle formule. En effet, les associations ondraises et la municipalité vous convient à un pique-nique participatif ou chacun pourra amener tout ce qu'il souhaite afin de partager avec nous un moment convivial et festif. Ce pique-nique sera précédé d'un apéritif offert par la municipalité.

L'après-midi se poursuivra par des ateliers artistiques, culturels et ludiques proposés par les différentes associations organisatrices pour se terminer par le jugement de sieur San Pansar. ■

L'EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE EN BONNE VOIE

Anticiper l'avenir est une nécessité. L'accueil de nouveaux écoliers ondrais dans les meilleures conditions a commandé une réflexion sur les premiers aménagements à conduire.



La rentrée scolaire 2012 avait entraîné la création d'une classe de maternelle supplémentaire. Les rentrées 2013 et 2014 pourraient confirmer cette tendance. Dans un futur proche (2015/2016), avec la perspective d'un accroissement sensible de la population ondraise lié en particulier

à la naissance d'un Eco-Quartier le long de la RD 26, la réorganisation des équipements d'accueil sera indispensable. Le « Plan de référence » de la commune a d'ores et déjà inclus dans ses prévisions un réaménagement de son pôle enfance ; à terme, le centre de loisirs

sera repositionné dans l'Eco-Quartier, le foncier nécessaire lui ayant été réservé ; l'école maternelle récupèrera en réalité ses bâtiments d'origine. Cette transition se prépare. La municipalité a entamé une concertation avec le directeur de l'école maternelle, les parents d'élèves et les services municipaux concernés. L'idée est de mener à bien l'extension immédiate de l'école maternelle en anticipant la création à terme de quatre classes supplémentaires. L'extension de l'école maternelle va être réalisée dans la continuité des bâtiments de l'actuel centre de loisirs. Elle comprendra deux salles de classe, un espace de repos pour les enfants et des sanitaires. Le budget global prévu est de 300 000 € H.T. pour une superficie totale de 150 m². L'architecte a été retenu (cabinet Labadie-Soupre), les travaux doivent démarrer cet été pour une livraison début 2014. ■

ÉCOLE MATERNELLE, RENTREE SCOLAIRE 2013

Les inscriptions des élèves pour la rentrée scolaire 2013 ont lieu à l'école maternelle chaque vendredi matin de 9h30 à 11h30, depuis le vendredi 11 janvier 2013.

PREMIÈRE DÉMARCHE : venir en mairie aux affaires scolaires avec son livret de famille et un justificatif de domicile pour établir un certificat d'inscription.

DEUXIÈME DÉMARCHE : se rendre à l'école maternelle au jour et à l'horaire indiqués ci-dessus, muni du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant pour valider l'inscription.

IMPORTANT : la rentrée scolaire 2013 en maternelle concerne les enfants nés entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2010. Les inscriptions en cours d'année seront possibles pour les enfants dont les parents justifieront d'une installation dans la commune postérieure à la rentrée de septembre 2013. ■



ABSENTÉISME SCOLAIRE :

abrogation de la loi de septembre 2010 suspendant les allocations familiales

La loi abrogeant la « loi du 28 septembre 2010 visant à lutter contre l'absentéisme scolaire » a été publiée au Journal officiel du vendredi 1er février 2013. Ce texte abroge la loi de septembre 2010 instaurant un système de sanction en cas d'absentéisme scolaire. Cette loi prévoyait notamment la possibilité de suspendre le versement des allocations familiales aux familles dont les enfants avaient accumulé des absences répétées et non justifiées.

(Source : servicepublic.fr, Direction de l'information légale et administrative).

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2013

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue vendredi 4 janvier salle Capranie. Le maire, Bernard Corrihons, est revenu sur les dossiers de l'année écoulée et a éclairé ceux à venir.



[...], Mesdames et messieurs,

[...] J'ai vraiment beaucoup de bonheur à vous retrouver ce soir... j'ai tellement eu peur que ça ne soit pas possible ! 2012 ne devait-elle pas signer la fin du monde ?

Et vous qui répondez chaque année à mon invitation, vous qui venez pour la première fois, je lis dans vos yeux cette petite flamme qui témoigne d'un bonheur partagé.

[...] Je voudrais enfin évoquer trois sujets sociétaux qui viennent sur la table : le mariage pour tous, le droit de vote pour les étrangers et enfin le droit de mourir dans la dignité. Il en est qui expriment de lourds problèmes de conscience, c'est humain et tellement légitime. Mais il en est aussi qui profèrent des insanités, des caricatures, des propos d'exclusion. Je souhaite que ces outrances se taisent et que 2013 voit ces sujets aboutir. La France en sortira assurément plus grande.

[...] Le plus difficile pourtant à réformer, c'est ce qu'il y a dans les têtes, ce sont les habitudes, les égoïsmes et sans doute aussi l'esprit de potentat monarque local. La récente querelle au sein du SCOT en est la triste illustration. Je veux m'y arrêter un instant. Le SCOT, c'est le schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bayonnaise qui regroupe 48 communes et qui émet des avis pour justement répartir équitablement tous les développements. C'est une excellente idée à

laquelle le Seignanx a spontanément adhéré. Le Seignanx, en effet, a l'espace et grâce aux équipes qui se sont succédé une importante maîtrise foncière. Le SCOT vient de rejeter, après avoir dès le départ approuvé unanimement la totalité du projet, la 2ème tranche du projet du pôle commercial... libre à eux de vouloir densifier leur territoire, libre à eux d'exprimer une démarche partisane. Indigne pourtant est de dire, à la tribune, à la télé, dans les journaux « ils viennent chercher l'argent chez nous ! ». Bien sûr, je ne citerai pas le maire auteur de cette énormité et je m'excuse si certains l'ont reconnu. Voilà pourtant ce qu'il faudrait réformer et ce que peut-être 2013 nous aidera à faire !

[...] Dès septembre 2013 les premiers travaux commenceront pour le plan plage ; débuteront également les travaux sur Beyres. Pour la zone touristique le permis de construire est attribué et le début de sa réalisation est imminent. Le dossier habitat sera sans doute plus long et plus complexe. C'est un dossier prioritaire à l'échelon départemental, c'est un dossier prioritaire à l'échelle du Seignanx ; Ondres saura prendre ses responsabilités. Ce sont bien sûr quatre grandes orientations, elles ouvrent d'autres dossiers induits : école maternelle, école élémentaire, centre de loisirs, amélioration du stade, maison de la nature, maison pour tous. Ce sont des dossiers qui accompagnent un développement équilibré...

la plupart viennent d'ailleurs d'être votés à l'unanimité lors du dernier Conseil Municipal.

[...] J'aurais un mot enfin pour ceux qui sont les rouages essentiels de notre vie locale, les associations. Augmentation d'effectifs, exigences de plus en plus fortes, responsabilités de plus en plus grandes, votre tâche est exigeante, ingrate même quelquefois, et toujours bénévole. Vous êtes l'arbre de vie de notre vie locale.

[...] Chaleureusement et amicalement, je vous présente mes meilleurs vœux.

Bernard Corrihons,
maire d'Ondres

Sur www.ondres.fr, retrouvez l'intégralité de l'allocation de M. Bernard Corrihons.

Appel à rejoindre la réserve communale de sécurité civile

Placée sous l'autorité du maire, la réserve communale de sécurité civile, créée par délibération du Conseil municipal en mai 2010 a pour objet d'appuyer les services concourant à la sécurité civile en cas de sinistre majeur. Elle participe au soutien logistique et à l'assistance de la population. L'effectif de cette réserve est amené à évoluer (déménagement, retrait de la liste). Les personnes volontaires pour y figurer sont invitées à se faire connaître en mairie. Contact : Paquita Everitt. ■

LE PROJET DE LA MAISON POUR TOUS SE CONCRÉTISE

Dans le cadre de la réflexion sur la mise en œuvre de l'objectif de « création d'un cœur de bourg véritable ». Il est envisagé d'aménager un nouvel espace pour la réalisation d'un projet municipal de « Maison pour Tous » qui regrouperait différents services destinés au public et qui serait un levier de dynamique territoriale. Ce projet ambitieux représentera un des éléments majeurs de la politique de la commune en matière de vie locale, dans les domaines de la richesse de la vie associative, de la solidarité et de la jeunesse pour les années à venir. Elle sera appelée, une fois opérationnelle, à exercer une influence certaine sur la manière dont les habitants vivront leur ville et être à l'initiative de réflexion et d'actions municipales en direction de la population. Pour que le développement de notre commune demeure une richesse, il doit

s'accompagner par la mise en œuvre d'orientations, de réflexion et d'actions municipales et d'accompagnement favorisant l'accueil et l'intégration des nouvelles populations, le mieux vivre ensemble ainsi que la lutte contre les inégalités sociales. L'action de la maison pour tous s'articulera autour de trois pôles d'intervention :

le pôle associations vie locale
le pôle information jeunesse
le pôle solidarité

Les principaux objectifs seront de

- Créer, impulser et fédérer une dynamique locale de territoire
- Dynamiser et accompagner le secteur associatif ;
- Initier et promouvoir les initiatives favorisant le «vivre ensemble» ;
- Prévenir et agir contre l'exclusion so-

ciale par une politique d'accompagnement dans les domaines de la Santé, du logement, de la formation, de la scolarité, de l'emploi, de la famille, du loisir.

Mieux vivre ensemble c'est faire du temps libre un moment d'épanouissement et de création de lien social.■



UN NOUVEAU QUARTIER À LARREUILLOT

Le COL démarre les travaux d'aménagement d'un nouveau quartier dans le secteur de Lareuillet. Tant par la méthode mise en œuvre que par le contenu du programme immobilier, ce projet de 55 logements préfigure ce que sera la future Zone d'Aménagement Concertée le long de la route de Saint-Martin

En effet, le terrain sur lequel va être réalisé cet ensemble est une Zone A Urbaniser qui a été pensée lors de la rédaction du Plan Local d'Urbanisme en 2005. Ainsi, le propriétaire peut vendre à un promoteur seulement si la commune juge que le programme immobilier d'ensemble a du sens par rapport aux objectifs du Plan Local de l'Habitat. En clair, s'il répond aux attentes de logements, notamment sociaux, exprimés par la population locale. C'est pourquoi, depuis 2009, s'est engagée une concertation à 3, entre le propriétaire, un opérateur de logements sociaux (Le Collectif du Logement Ouvrier) et la commune pour définir un programme d'ensemble. Ce programme immobilier fait la part belle à la mixité. Le quartier combine des logements en location classique et sociale, mais il offre aussi des maisons en accession sociale à la propriété. De plus, le COL propose des lots à bâtir à prix maîtrisé. Enfin, le cœur du quartier est pensé comme un véritable espace à vivre et lieu de rencontre intergénérationnel. La den-

sité globale de 25 logements à l'hectare est raisonnable, adaptée à ce secteur résidentiel de la commune. L'environnement et la qualité du cadre de vie, tant pour les futurs habitants que pour les riverains ont aussi été intégrés au programme. Enfin les candidats locaux à l'acquisition seront privilégiés.

Pour toutes ces raisons, ce projet préfigure le futur développement urbain de la commune sous forme de Z.A.C. Afin de limiter la consommation globale de foncier, les logements sont concentrés, mais pour conserver un cadre de vie agréable, les espaces publics sont augmentés et mieux pensés.

Dans le cadre d'un tel projet, il faut aussi féliciter et remercier le propriétaire du terrain pour sa compréhension et sa patience. Un tel projet ne peut exister que si le coût d'acquisition du foncier par le promoteur social est raisonné. Les procédures de co-construction du projet, de concertation avec les riverains et de prise en compte des contraintes environnemen-

tales sont beaucoup plus longues que pour un dossier immobilier classique. ■

Le détail du programme et les tarifs des différents logements seront bientôt communiqués par le COL. Toute personne intéressée par le projet peut d'ores et déjà contacter le COL.

Le COL - 73 rue de Lamouly
CS 80133 - 64601 Anglet Cedex
Tél : 05 59 52 32 15
Email : infos@le-col.com



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2012

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site Internet de la ville. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes :



1 Reconstruction des vestiaires du stade municipal - Désignation du maître d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de retenir l'offre de la SARL C&A Architectes pour une mission de maîtrise d'œuvre relative à la démolition et la reconstruction de vestiaires sportifs au stade municipal, pour un taux de rémunération s'élevant à 5 % du montant HT des travaux,

Depuis le printemps dernier, une réflexion a été entamée avec plusieurs associations sportives et culturelles de la commune afin d'envisager au stade une grande maison des sports. Pour animer cette réflexion qui regroupe l'ASO, le CSO, le Tennis Club et le FEPO pour sa section échasses, le programmiste Abasgram a été recruté. Ce cabinet a rendu ses conclusions cet hiver. Le projet sera

réalisé en deux temps. Les vestiaires de l'ASO seront tout d'abord reconstruits à l'emplacement actuel. Dans un second temps, les locaux nécessaires à la pratique des autres activités seront rassemblés et en partie mutualisés au sein d'un grand bâtiment unique à la place de l'actuel chalet du Tennis Club. Par le biais d'un appel à candidature, la commune a recruté l'architecte chargé de réaliser les vestiaires en construction modulaire pour gagner du temps. La construction démarrera en mai pour que les locaux soient opérationnels en début de saison prochaine.

2 Activité saisonnière de location de vélos : location du domaine public communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la mise à disposition dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public, d'une partie (environ 30 m²) d'une partie de la parcelle BD 0032 pour y installer une activité saisonnière de location de vélos.

- **FIXE** à 3500 € le montant de la redevance dont le locataire devra s'acquitter.

Dans le cadre de sa politique de tourisme durable, la municipalité souhaite, depuis plusieurs saisons, favoriser les déplacements

alternatifs à la voiture lors de la saison touristique. La navette de la plage en est le meilleur exemple. Afin de favoriser les déplacements des touristes à vélo, il est apparu pertinent de susciter l'installation sur le domaine public d'un loueur de vélos.

Après analyse des lieux possibles et la définition des conditions d'exercice d'une telle activité, une consultation a été lancée auprès des candidats potentiels. Le lieu retenu est situé en face de Dous Maynadyes, au bord de la piste cyclable à l'emplacement de l'ancien syndicat d'initiative.

Une convention d'occupation du domaine public de 6 mois sera établie entre la commune et le gestionnaire de cette activité. Elle donnera lieu au paiement d'une redevance d'un montant de 3500 €

Quand le cœur de quartier touristique sera réalisé, cette activité y trouvera naturellement sa place. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU 18 JANVIER 2013

Convention partenariale de financement pour la construction de 10 logements sociaux dans la résidence « **LES BALCONS DU DELTA** »

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité ;

- **APPROUVE** la convention partenariale de financement avec le Collectif du Logement Ouvrier pour la construction de 10 logements sociaux,

Dans le cadre du programme de construction d'une résidence de 39 logements par la SAL SOPRIMO, avenue Jean La-

*bastie, dénommée « **LES BALCONS DU DELTA** » Le COL a accepté de s'associer au promoteur pour réaliser et gérer 10 logements locatifs sociaux conformément aux obligations du P.L.U de la commune. La compétence « logement social » de la commune ayant été transférée à la Communauté de communes, le Conseil municipal doit souscrire une convention partenariale entre la Communauté de communes du Seignaux, la commune et le COL pour définir les engagements réciproques de chaque partie. En particulier,*

la communauté subventionne la construction de chaque logement à hauteur de 3 000 €. En contrepartie, le maire sera membre de droit de la Commission d'attribution avec voix délibérative prépondérante et l'attribution de deux des 10 logements qui lui sera réservée. Compte tenu de l'ampleur des demandes de logements sociaux non-satisfaites à Ondres, il faut se réjouir de pouvoir offrir à partir de la rentrée ces 10 nouveaux appartements. ■

LA HALTE SNCF D'ONDRES ET SES ABORDS VONT ÊTRE AMÉNAGÉS

Le Conseil régional d'Aquitaine poursuit son programme de modernisation des gares et haltes ferroviaires. En 2013, la halte d'Ondres va en bénéficier. Utiliser le train pour se déplacer devient incitatif.

Engagée par convention depuis 2009 avec l'État et la SNCF, la Région Aquitaine accompagne les travaux de voie menés par RFF en finançant pour sa part la modernisation et l'amélioration de l'accessibilité des gares et haltes des trains express régionaux. Au total, le Conseil régional consacre 3 millions d'euro d'autorisations de programme par an à ces efforts sur la période 2011-2018.

Dans le cadre de l'opération de renouvellement des voies de la ligne Dax-Bayonne, RFF a entrepris la reconstitu-

tion des quais des haltes de Saubusse, Bénésse-Maremne, Ondres et Boucau. La région a voté une ligne budgétaire pour compléter ces travaux d'une rénovation de la signalétique et des équipements d'accès.

Ce qui va changer

À Ondres, eu, la halte ferroviaire était assez mal valorisée. Outre un balisage peu favorable des accès, les conditions de stationnement, sur une parcelle en friche en contrebas des quais, n'étaient pas toujours du meilleur confort. Les horaires et la fréquence des trains souffraient aussi d'une offre peu attractive.

En 2013, l'apport des crédits régionaux va permettre d'équiper les quais du mobilier manquant. Des poubelles, des bancs et un abri voyageurs vont faire leur apparition. La signalétique et l'identification de la halte TER Aquitaine vont être renforcées et des accroches sécurisées

pour les vélos seront installées.

De son côté la commune a obtenu des crédits supplémentaires pour aménager proprement une aire de stationnement à proximité du quai. Une dizaine de places de parking vont être créées et leur abord végétalisé.

En pratique, les Ondrais bénéficieront de meilleures conditions d'accès au train qu'auparavant. De surcroît, les nouveaux horaires en vigueur depuis décembre 2012, facilitent le transport hebdomadaire des voyageurs. Sur la ligne Bordeaux-Dax-Bayonne-Hendaye, ce sont désormais dix-sept trains qui sont en service quotidiennement. Les nouvelles fiches horaires sont accessibles en téléchargement sur le site de la ville, www.ondres.fr, sous l'onglet Accès / Transport du menu Découvrir Ondres, ou sur le site du TER <http://www.ter-sncf.com>. ■



L'EAU DANS NOS VIES - L'EAU DANS NOS VILLES

Du 26 mars au 19 avril 2013, le SIAEP vous invite à un cycle de rencontres sur l'eau organisé à travers son territoire tout au long du printemps, quatre temps, quatre lieux pour découvrir et échanger sur la gestion de l'eau en ville. Découvrez le programme détaillé sur www.ondres.fr

Du 26 mars au 19 avril 2013

L'eau, de nos puits à nos robinets **Tarnos, médiathèque Les Temps Modernes**

Exposition « L'eau dans nos vies - L'eau dans nos villes » et animations spéciales les 27 mars, 5 et 10 avril. ■

Le samedi 13 avril 2013

Goûtons l'eau que nous buvons

Boucau, salle Paul Vaillant Couturier

Concert des élèves du Conservatoire Maurice Ravel Bayonne Côte Basque accompagné de la prestation « assainissons l'eau » présentée par les élèves de Boucau. ■

Du 20 au 26 avril 2013

L'eau, et ailleurs c'est comment ?

Saint-Martin-de-Seignanx, Espace Jean Rameau et salle Camiade

Exposition « l'eau dans le monde » présentée par des associations humanitaires et des élèves de Saint-Martin-de-Seignanx. Soirée spéciale le 26 avril. ■

Vendredi 24 mai 2013

Quand l'art parle de l'eau - Spectacle de clôture

Ondres, Espace Capranie

Dès 18h : sculpture, musique, écriture, peinture, contes, jeux : l'eau et l'art mêlés sous toutes leurs formes. « Produisons l'eau » présenté par les élèves d'Ondres. À partir de 19h30 : Impr'eau par la troupe d'improvisation éthique : improvisation sur sujets libres et débats avec les acteurs locaux de l'eau. ■





ÉDITORIAL PAR **BERNARD CORRIHONS**



Voici internet à l'honneur du magazine municipal, couché sur le papier ! C'est presque une coquetterie sinon une gageure tellement la presse imprimée est éprouvée par la mobilité numérique. Les attentes changent, des comportements naissent, les générations nées avec un ordinateur et un téléphone portable délaissent même ce qu'on appelait « le petit écran » au profit de réseaux plus ou moins sociaux mais par consécration

surpeuplés de pixels !

Dans les Landes, nos écoliers sont privilégiés : depuis 2001 tous les collégiens reçoivent un ordinateur portable en prêt, sont agiles avec les outils de leur époque et favorisent les usages dans leur foyer.

À Ondres, la municipalité a décidé la refonte du site internet en 2011 et choisi une gestion en interne. Pour compléter le dispositif numérique trois bornes wi-fi municipales ont été déployées l'année dernière, distribuant une connexion gratuite en centre-ville et à la plage.

L'audience est au rendez-vous : en 2012, le site web municipal a reçu la visite de 48 000 internautes qui ont visionné 225 000 pages. L'installation d'une webcam à la plage a contribué à ce succès : elle compte pour 30 % des pages vues du site (77 000 affichages par an, selon Google).

En janvier dernier, ondres.fr a dévoilé une nouvelle interface qui au premier coup d'œil accorde plus de place à l'image et se décline aux couleurs de la ville, mais surtout franchit un cap ergonomique en offrant une pleine accessibilité à tous les

nouveaux types d'écrans connectés (tablettes, smartphones).

En d'autres termes, le site internet est désormais à la pointe et concourt incontestablement à une meilleure connaissance de la commune et à la valorisation du travail de ses employés. C'est aussi grâce aux remarques des internautes, grâce à vous, qu'il continuera d'évoluer et délivrer le meilleur service à la collectivité et à nos visiteurs.

Découvrons quelques-uns de ses ressorts. ■

Bernard Corrihons
Maire d'Ondres



LES ÉTAPES

Juin 2011 : mise en ligne d'une première version transitoire (Wordpress) sur un nom de domaine simplifié *ondres.fr* (*ville-ondres.fr* est redirigé automatiquement vers *ondres.fr*), avec un menu principal thématique développant les rubriques d'origine.

Création du compte Twitter officiel @Ville_Ondres.

Décembre 2012 : arrêt définitif du domaine *ville-ondres.fr* (et des emails associés)

Janvier 2013 : installation du nouveau thème graphique.

DOSSIER : L'INTERNET COMMUNAL

www.ondres.fr ENCORE PLUS ACCESSIBLE



Marie-Hélène Dibon, maire adjointe à la communication

Les chiffres d'audience en croissance du site web municipal, autant l'été que pour la promotion des spectacles à l'Espace Capranie, ont incité à poursuivre l'effort. Désormais quels que soient leurs terminaux, les internautes accèdent « plein écran » à des rubriques enrichies et tactiles.

Le nouveau site internet accompagne désormais le quotidien des services communaux et relaie une actualité de proximité auprès du public. Vos démarches et contacts sont facilités, les événements municipaux ou associatifs sont plus visibles et la ville affiche sur le web une image ensoleillée et moderne qui bénéficie à tous ses acteurs en particulier pendant la saison touristique. Il continuera aussi d'évoluer au gré de vos remarques. Une certitude : la page du minitel est tournée !



La technologie déployée :

ondres.fr est propulsé par Wordpress, un logiciel libre et gratuit de gestion éditoriale, respectueux des standards du web. Intuitif, installable en quelques minutes et conçu pour bénéficier d'un référencement optimisé dans les moteurs de recherche, Wordpress propulse plus de 70 millions de sites web dans le monde.

Le thème graphique utilisé est un thème gratuit téléchargé sur la base officielle de Wordpress ; il répond aux derniers standards du web (html5 et CSS3). Il a été ensuite paramétré par le webmaster qui a structuré et alimenté ses rubriques. Les frais de création et de gestion du site s'élèvent à 107 €/an (hébergement et nom de domaine).

LES CHIFFRES

225 000 pages vues en 2012 par 48 000 visiteurs uniques. La webcam a été affichée 77 000 fois en 2012.

Depuis juin 2011, 365 articles ont été publiés et 70 pages de service mises à jour. Pic d'audience : le 17 août 2012 avec 2 500 pages vues.

Le site a été attaqué par un malware informatique la nuit du 29 janvier dernier occasionnant une interruption de 6h de service.

LES CONSEILS

DU WEBMASTER

Mettez à jour votre navigateur ! Le site a été testé sur de nombreux navigateurs – y compris sur des smartphones – mais si vous voulez apprécier toutes les fonctionnalités de ce nouveau design, il est recommandé de toujours installer les dernières versions.

N'hésitez pas à faire part de vos observations au webmaster. Lors de mises à jour majeures la remontée d'informations aux concepteurs du thème graphique est toujours utile.

Contact : webmaster@ondres.fr

UN NOUVEAU DESIGN AUX COULEURS DE LA VILLE

Dans les tons sable et océan, le nouveau thème graphique épouse plus finement la charte graphique de la ville et laisse plus de place aux images. Pour faciliter la navigation tous les liens se démarquent du texte courant par leur couleur bleue. Le menu principal a été repositionné en haut de page et les rubriques Vie associative et Sports ont été réunies sous l'onglet Vie locale. Une colonne supplémentaire est apparue sur la droite, plus spécialement dédiée à l'information (fils d'infos de Sud Ouest, du Conseil général et de la Région Aquitaine) ; cette colonne peut également être utilisée pour délivrer de l'information spécifique des services, c'est le cas, par exemple de toutes les pages des menus Éducation ou Vie locale.

La charte graphique de la ville, renouvelée en 2012, est téléchargeable en suivant le lien d'accès à la page « Mentions légales, crédits et charte graphique » présent en bas de toutes les pages du site.

Ajustement automatique de l'écran

Sur votre ordinateur, essayez de diminuer la taille de la fenêtre et observez comment les images, les colonnes et les menus changent de taille ou s'ajustent en conservant toujours une lisibilité parfaite des textes. Essayez sur d'autres sites.

Le design graphique s'adapte automatiquement à la taille d'écran des tablettes ou des téléphones. Pour les formats d'écran inférieurs à 760 pixels, le menu principal se transforme en menu tactile déroulant.

DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR



Lors de la cérémonie de vœux de la Communauté de Communes du Seignanx, le président, Jean-Marc Larre a évoqué les nombreux investissements en cours et à venir, en phase de concrétisation : Parcs d'activités économiques, Pôle commercial et de loisirs d'Ondres, extension de la Maison Clairbois, aménagements structurants de voirie, participation au Pôle d'économie sociale et solidaire. La bonne santé financière de la Communauté de communes permet d'investir 13,6 millions € ces trois prochaines années afin d'accompagner le développement économique, de créer des emplois et de développer de nouveaux services à la population. Ces investissements importants sont rendus possibles, en outre, grâce à la vente de foncier.

Jean-Marc Larre a longtemps expliqué pourquoi les Parcs d'activités du Seignanx sont destinés à devenir les véritables poumons économiques du territoire : « en permettant l'installation d'entreprises sur notre territoire, nous favorisons non seulement l'emploi mais aussi la vitalité et le dynamisme de tout un secteur. Les travaux du Pôle d'activités de Souspesse à Saint-Martin-de-Seignanx débuteront en février, et certains lots ont déjà été pré-commercialisés. Des modifications de PLU sont nécessaires pour les zones de Tarnos ou de Labranère à Ondres, mais nous allons parallèlement commercialiser les premiers lots. Les zones de l'Arriou à Ondres et de Bellevue à Saint-Laurent-de-Gosse vont nous permettre de disposer d'une douzaine de lots dédiés à l'artisanat. Quant à la zone Ambroise II de Saint-Martin-de-Seignanx, elle sera bientôt confortée par l'installation de l'entreprise de transports Lataste. Tous ces secteurs ont la même vocation : permettre à des entrepreneurs, des artisans, des commerçants d'installer leurs activités. Et si l'économie d'un territoire tourne bien, beaucoup de choses tournent bien ... Croire en la reprise économique de notre pays c'est afficher le

nécessaire optimisme dont nos administrés ont besoin en ces temps difficiles. Être optimistes et audacieux, c'est respirer, c'est anticiper, c'est vivre ».

Le président de la Communauté de communes a ainsi souhaité placer 2013 sous les signes de l'avenir et de l'engagement. Pour porter un message d'espoir. La Communauté œuvre et investit aujourd'hui pour permettre demain un cadre de vie encore plus agréable, encore plus compétitif, encore plus autonome et solidaire. Elle va par exemple participer à hauteur de 700 000 € au Pôle d'Économie Sociale et Solidaire porté par le CBE, soutenu par la Région, l'ADEME, le Conseil général et la commune de Tarnos, car elle est consciente que l'économie de demain devra donner priorité au partage et la solidarité. Par ailleurs, les travaux d'extension du siège de la Communauté, pour lesquels une demande de permis de construire est en cours d'instruction, débiteront aussi vite que possible afin d'adapter les locaux aux besoins actuels et futurs. ■

LE CONCOURS DES PEINTRES 2013

Le concours annuel des Peintres du Seignanx, organisé par la Communauté de Communes du Seignanx, a connu un beau succès ! Cette année, cinquante-six œuvres ont été déposées à la Communauté de Communes autour du thème « Créations en liberté ».

Comme chaque année, deux jurys se réunissent. Chaque tableau est enregistré sous un numéro afin de respecter l'anonymat des œuvres. En présence de Jean-Marc Larre, président de la Communauté de communes du Seignanx, de Lionel Causse, conseiller général et de nombreux élus, Jean Baylet, vice-président en charge de l'animation et maire de Saint-André-de-Seignanx, a annoncé le palmarès.

Dans la catégorie adulte, le premier prix est attribué par le jury professionnel composé de messieurs Angulo, Fourier et Troadec à monsieur Michel Leveve de Saint-André-de-Seignanx pour l'œuvre « lever du jour sur l'Adour ». Le second prix est attribué par les membres de la com-

mission animation à madame Céline Héliot, de Saint-Barthélemy pour son œuvre « Calcutta ».

Dans la catégorie enfants (3-6 ans), Mathis Ducasse remporte le premier prix avec son œuvre intitulée « la rue de Saint-Martin ».

Dans la catégorie Enfants (7-11 ans), Julie Conrad remporte le premier prix avec son œuvre intitulée « les quatre saisons ».

Baptiste Dutrey, âgé de 13 ans, habitant Saint-André-de-Seignanx, s'est particulièrement distingué et a remporté le 1er prix attribué par le jury de professionnels avec son œuvre « champ de coquelicots ». Ce goût et ce don pour l'impressionnisme laissent envisager un avenir prometteur. Le premier prix, dans la catégorie œuvre

collective, est attribué au groupe d'enfants âgés de trois à six ans du Centre de loisirs de Tarnos pour la création intitulée « la danse des couleurs ». ■



BILAN DU TÉLÉTHON 2012

Par Françoise Lesca, coordinatrice du Téléthon à Ondres



La recette du Téléthon Ondres 2012 est de 3 707,39 euros.

Les animations proposées lors de ces deux journées de mois de décembre, la vente de divers objets cousus mains (FEPO), de crêpes et merveilles (comité paroissial), le bric à brac (stand mis à notre disposition par les parents d'élèves lors de leur vide grenier) nous a permis de réaliser la somme de 3 455,79 euros et l'on rajoute la somme de 251, 60 euros de dons.

Pour le repas des anciens (FEPO), toujours au rendez-vous, merci de vous être déplacés. Un grand merci aux danseurs country (les Rebels dancers), les danses gasconnes (ECLAT) et les danses africaines (Dumba), ce fut un spectacle énergique et chaleureux. Un grand merci aux participants du Cyclothon (FEPO),

car malgré le temps les vélos étaient présents. Un grand merci à l'AS Ondres (rugby) qui a cuisiné toute la soirée pour le repas du Téléthon, alors que les Rebels dancers faisaient l'animation. Et n'oublions pas le traditionnel lâcher de ballon, le vin chaud des parents d'élèves, le sourire des enfants maquillés le dimanche matin au marché. Merci à l'Acca (chasse), Anim'ondres, la boucherie Pujou, Carrefour Tarnos qui sont également partenaires du Téléthon par leur soutien financier. Merci à la municipalité qui nous a mis à disposition les locaux et aux employés qui se sont investis gratuitement. Merci aux bénévoles, dont le nom reste dans l'ombre, mais qui sont toujours présents, depuis plusieurs années, et sur qui, on peut compter. RV l'année prochaine. ■

JOURNÉE ELA , LE SAMEDI 20 AVRIL 2013

Depuis 20 ans les familles d'ELA en France ont fait un rêve et continuent d'y croire. Celui de voir leurs enfants vivre normalement. Cela peut paraître évident mais pour les enfants malades c'est encore inaccessible.

Il y a 10 ans, « Mets tes baskets et bats la maladie » a vu le jour à Ondres grâce à l'initiative des jeunes qui ont mis tout leur espoir pour aider leur camarade atteint

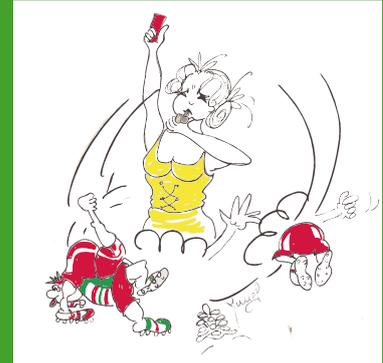


de cette maladie. Geoffrey et Florian ne sont plus avec nous, mais la municipalité s'est engagée à poursuivre ce combat avec leurs parents, à se battre pour sauver les enfants. Partageons le même rêve ! Ensemble participons à la journée ELA, journée contre les leucodystrophies. Une journée de fête, avec divers stands et animations, qui se déroulera à Ondres le samedi 20 avril. Plusieurs courses à pied sont organisées (enfants et adultes) : 1 km pour les enfants nés en 2004 et après

2 km pour les enfants nés en 1998- 2003
5 km pour les enfants nés en 1999 - 1996
10 km pour tous les autres. ■

La pinhèra de la Laguibe

... s'étonne. Pour cause d'intempérie, le match Ondres Saint-Martin s'est terminé à Capranie ; peu de points mais des poings. Un match à vite oublier !



Pelote basque : Julien Duler, champion de France

Le 22 décembre dernier, dans le complexe de pelote de Mont (proche d'Orthez), Julien Duler, jeune Ondrais de 13 ans, est devenu sous les couleurs de l'US Larrendart, champion de France de paleta gomme creuse mur à gauche en tête à tête catégorie minimales. Pour sa 1^{ère} participation, il a fait preuve de persévérance et a su varier son jeu pour battre en quart de finale le favori qui l'avait pourtant battu en phase de poule. La demi et la finale ont également été compliquées mais Julien avait fait le plus dur. Avec calme et détermination, il a donc conquis ce titre, qui au vu de ses qualités, ne sera certainement pas le dernier. ■



ECLAT

ÉQUIPE POUR LA CULTURE LOCALE ET L'ANIMATION TOURISTIQUE

Petites nouvelles d'ECLAT

Il aurait été dommage de ne pas parler des réussites de l'été (que l'on peut consulter sur les deux blogs : eclat.hautetfort.com et chaouchepadere.hautetfort.com) : dès juin il y a eu la balade à Carcassonne de la Banda et des Cantayres, la fête de la musique à Ondres, la réception des quillayres d'Acı Gasconha pour les Fêtes d'Ondres, avec la succulente morue en pimpe de René, notre chef Quillayre, et Micou à la padère, les journées TER toujours aussi chantantes et dansantes grâce aux « Danses Trad » et les musicos de Gatemina, la soirée Casetas qui a mobilisé pas mal de monde, les virées des Chaouche padère à Pampelune, Bayonne bien sûr, Argelès Gazost ou Bénéjacq, les animations en maisons de retraite des Chaouche Mélody ou des Cantayres, la participation remarquée d'ECLAT au Forum des associations, le concert de Ste Cécile, la réception chantée des stagiaires de Gascon-Lanas par nos « apprenants » locaux et les Esclatats qui ont donné aussi un bien beau concert de Noël avec leurs invités des Choeurs de l'Adour... 2012 a vu aussi la naissance d'un chœur d'hommes au sein des Esclatats, et d'un groupe de jazz « New Orleans » avec quelques musiciens de la banda....

Et sans trop vouloir ne retenir que les bonnes choses, comment passer sous silence les quatre derniers jours que nous



venons de vivre avec les Porcailhes qui n'ont jamais aussi bien porté leur nom de « Fête du Cochon » : Une ambiance qui est née dès le jeudi 17 avec le montage du chapiteau, qui a suivi le vendredi avec la préparation des boudins, et un premier repas de la vingtaine de cuisiniers... Ambiance qui est allée crescendo le samedi avec la préparation du milhassou, de la garbure et de la purée, pour une soirée qui a fait le plein. Félicitations à Henry Duchmann, notre Cantayre médaillé de Bronze de la Jeunesse et Sports soutenu dans son triomphe (modeste, à son image) par deux autres médaillés : Claude Panizzoli (bronze) et Michel Darriet (or) Le soufflé n'est retombé que le dimanche avec un nettoyage mené tambour battant et un dernier repas des « valents » pour finir les restes... **Les animations du dimanche avec les danses traditionnelles sur le marché reprendront le dernier dimanche de février (24/02)**

Un « Eclaté » médaillé de bronze

Profitant de la grande soirée des « Porcailhes », le président d'ECLAT, Michel Darriet, lui-même médaillé d'Or de la Jeunesse et Sports, a félicité le nouveau médaillé de Bronze, Henry Duchmann et rappelé le passé de sportif et de bénévole du récipiendaire. Enfant du Petit Bayonne, passé par les danseurs basques de Batz Alai, nageur à l'Aviron, rugbyman à l'ASB et au Boucau Stade, puis éducateur estimé chez les nageurs de l'Aviron, Henry s'est mis depuis longtemps au cyclotourisme, avalant les kilomètres et surtout, avec son compère Claude Panizzoli, encadrant pendant des années les sorties cyclos des élèves de l'école de Ondres. Depuis de nombreuses années, Henry met ses qualités, son expérience et sa voix de cantayre au service de l'amicale ECLAT. Un vibrant hommage lui a été rendu par la centaine d'Eclatés présents. ■



Henri Duchmann le Cantayre et Josette la Dançayre

L'AAPPMA des pescadous des lacs

L'assemblée générale de l'AAPPMA, les Pescadous des lacs Ondres/Tarnos, se déroulera le samedi 23 février 2013 à 18h00 au restaurant au fil des saisons à Saint-Martin-de-Seignanx, à côté de la poste.

Le 23 avril 2013, les Pescadous des lacs organiseront également l'assemblée générale de la fédération de pêche des Landes, Espace Capranie à Ondres.

Pour plus infos :

<http://pescadousdeslacs.legtux.org/>



Alevinage au lac du Turc le 30 janvier dernier : 50 kg de brochets et 100kg de gardons ont rejoint leur milieu naturel.

Vide-grenier du COS :
Renseignements et inscriptions
au 06 13 42 88 15 ou 06 25 56 75 56.

LE FOYER D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ONDRES



L'Assemblée Générale du Foyer

L'A.G. 2011-2012 du Foyer qui s'est tenue le 27 novembre à Capranie fut l'occasion pour les représentants des 20 sections de dresser le bilan des activités des 426 adhérents. Ces deux chiffres, en augmentation par rapport à l'année précédente reflètent l'intérêt et l'investissement de toutes celles et de tous ceux qui ont pris une part active dans l'association. Au terme de cette assemblée générale, Claude Mussat, a annoncé son intention de transmettre le flambeau de président du FOYER, qu'il détenait depuis 12 ans. Cette annonce fut accompagnée de remerciements appuyés à l'attention des différents membres du bureau avec qui il fit équipe pendant toutes ces années et en particulier à Christine Gouardères qui fut coprésidente durant l'année écoulée. Le nouveau Conseil d'administration, élu lors de cette assemblée générale, procéda, le 28 novembre à l'élection de son nouveau bureau à la tête duquel Michel Richard accepta d'assurer la présidence du FOYER à partir du 1er janvier 2013. ■



Le repas de Noël du Foyer

Ce repas annuel organisé par le FOYER est toujours un moment festif privilégié à l'adresse de tous les adhérents mais aussi des personnes âgées invitées par le Centre communal d'action sociale. Ce repas dansant fut aussi l'occasion pour chaque

convive de partager de nombreux souvenirs qui ont émaillé la longue histoire du FOYER. ■

Médaille d'honneur

Claude Mussat et le Conseil d'administration ont décidé d'honorer quelques-uns de leurs membres parmi les plus méritants et toujours actifs, en les élevant au rang de MEMBRE d'HONNEUR DU FOYER. Ainsi Catherine Pecastaing, Marlène Pourtau, Henriette et André Latour, Guy Pujou, Pierre Biarotte et Claude Panizzoli ont reçu leur trophée des mains de Claude Mussat, du maire Bernard Corrihons, de Marie-Thérèse Esposo, adjointe à la vie locale, de Colette Lochian et de Françoise Pointu du FOYER. Monsieur le Maire décida de remettre à Claude Mussat, président du FOYER, la médaille d'honneur de la ville. À travers lui c'est toute l'association qui fut honorée. ■

Téléthon

Cette année encore, le FOYER, fortement mobilisé, s'est associé au Téléthon 2012. Il a permis de collecter au profit de l'AFM un montant exceptionnel de 1501.57 €. Que toutes les personnes qui se sont investies pour cette noble cause, soient ici chaleureusement remerciées. ■

Échasses

Comme chaque début d'année les Bergers du Seignanx ont organisé un repas d'intégration. Déborah leur a donné rendez-vous le 23 février 2013 à la salle Dous Maynadyes. Associés aux enfants de l'atelier théâtre et à ceux du tennis de table, ils projettent de participer au Carnaval d'Ondres. ■

Section art floral

En janvier 2013, une nouvelle section : « Art Floral » animée par Céline Berthelot, fleuriste récemment installée place Feuillet à Ondres, a vu le jour. Avec Paulette Galey,

responsable de la section, les adhérentes intéressées par l'univers des compositions florales se réunissent une fois par mois. Les deux premières séances se sont déroulées à la satisfaction de toutes dans une ambiance décontractée mais très studieuse, chacune est repartie avec sa réalisation aussi originale que colorée et parfumée. Contact : *Paulette Galey kiten@orange.fr*. Pour des raisons pédagogiques, le nombre des participants est limité à 8 à chaque séance, les personnes en surnombre étant prioritaires pour la suivante. ■

Randonnée

Les membres de la section « randonnée du lundi » ont le plaisir de faire connaître les destinations de leurs dernières sorties : pic du Toutoulia par le col d'Harrieta, Eltzarruze, Munhoa, le tour de l'ibateli et les palombières d'Etxalar... Pour toute information contactez les guides animateurs responsables des sorties. Les rassemblements avant départs se font au parking d'ONDRES à 8H45. L'allure moyenne varie entre 3 et 4 km/h. Quant aux « marcheurs du jeudi » la plupart des sorties se déroulent autour d'Ondres, ils ont cependant parcouru le sentier du littoral de Bidart à Saint-Jean-de-Luz en septembre et le tour du lac d'Hossegor en janvier. ■

Voyage

À l'attention de ceux qui voudraient faire un beau petit voyage : le prochain prévoit d'aller en Corse du 15 au 22 juin 2013. Quelques places sont encore disponibles. Pour plus de renseignements veuillez consulter l'affichage au Foyer Yvonne Loiseau et contacter Dany DUVERT (05 59 45 14 98) ou Nelly LOUMAGNE (05 59 45 26 45). ■

Nous vous invitons tous, à consulter régulièrement le site du FOYER : www.foyer-ondres.fr

ASO : LE REDRESSEMENT EST EN BONNE VOIE

L'état des lieux dressé à la fin de la saison dernière laissait entrevoir un vaste chantier pour l'équipe dirigeante de l'ASO. Revue des travaux...

D'abord, au plan sportif, il s'agissait prioritairement de restaurer l'effectif seniors, vitrine du club, puis, dans un souci de pérennité, de conforter la bonne tenue des équipes de jeunes et de poursuivre le développement de l'école de rugby. Au plan financier, les enseignements tirés du récent passé faisaient ressortir la nécessité d'une gestion mieux maîtrisée au travers de la recherche de nouvelles recettes et d'économies substantielles sur certaines dépenses non vitales. À la mi-saison, même si plusieurs éléments demeurent à parfaire, on peut considérer que le redressement est amorcé et déjà sensible sur certains points.

pire. Mais il est vite apparu que, dans ce groupe Honneur, plusieurs clubs (dont Léon) étaient nettement au-dessus du lot, générant un championnat à deux vitesses. Par la suite, nos représentants ont fait bonne figure et la relégation ne semble pas d'actualité. De plus, les joueurs semblent prendre du plaisir ensemble tant sur le terrain qu'en dehors. Par contre, la catégorie juniors (la prochaine relève) pose problème. Dans l'entente avec St Martin et Capbreton/Hossegor, nous ne comptons que deux éléments. Quasiment toute cette génération, déjà limitée numériquement, a émigré vers d'autres clubs plus huppés...



Bilan sportif

Malgré la cessation d'activité de quelques joueurs et la mutation de quelques autres, l'hémorragie tant crainte ne s'est pas produite. La solidarité a prévalu. La montée de plusieurs juniors et un modeste recrutement ont contribué au maintien de l'effectif à une soixantaine de seniors. Les rênes de l'équipe fanion ont été confiées à un duo d'entraîneurs expérimentés (J.M. Castaings et D. Everitt), celles de la réserve à d'anciens joueurs (D.Gagnol, N. Labadie et F. Hourcade). Au-delà des résultats, ils ont pour mission de conduire à maturité ce groupe très jeune, au potentiel physique limité et ne disposant toujours pas de spécialistes à des postes clés. L'humiliation subie face à Léon lors du match inaugural a laissé craindre le

Suite au non renouvellement de l'entente avec le BTS, il a bien fallu constituer notre propre équipe de cadets. En « raclant les fonds de tiroir », JM Ferger et D. Lesca sont parvenus à constituer un groupe disparate d'une trentaine de joueurs plutôt jeunes, plus ou moins formés, pas toujours motivés, ... Il n'empêche que le travail (souvent) imposé par ces éducateurs porte ses fruits puisque cette équipe hétéroclite se maintient en milieu de tableau dans sa catégorie de compétition.

L'école de rugby, toujours dirigée de main de maître par J. Saubers poursuit sa progression. La formation des éducateurs arrive à son terme et l'effectif actuel dépasse la centaine de jeunes pousses. La relève semble assurée ! ■

Bilan financier

Les mesures adoptées lors de l'A.G. de l'intersaison sont appliquées avec un maximum de rigueur. Il fallait développer les recettes : c'est en bonne voie ! Les courses de vaches ont été plus rentables que l'an passé. Les ressources directement liées à l'activité sportive sont en légère progression. Un loto, un vide-grenier et un spectacle Duo des Non sont programmés pour les prochaines semaines. Pour cause de crise, les recettes publicitaires sont un peu en retrait de nos espoirs.

Une gestion mieux maîtrisée des dépenses permet de sérieuses économies. De plus, le coût du renouvellement périodique d'une partie l'équipement des joueurs – notamment l'habillement de la nouvelle équipe cadets – a bénéficié de la générosité de sponsors. Par ailleurs, le club tient à remercier la Municipalité pour son soutien permanent mais aussi sa célérité dans la restauration de l'éclairage du stade et son projet de reconstruction des vestiaires et sanitaires.

Sauf catastrophe dans la dernière ligne droite, l'ASO s'en sortira ! ■

Christian Destribats

Évènements à venir

- Spectacle Duo des non le vendredi 1er mars à 21h : « la petite prison dans la mairie » avec Jean Jacques Cripia, Michel Bauchar et Josiane Bezeril (tarif unique 25€).
- Tournoi poussins le samedi 6 avril de 10h à 16h au stade René Dicharry avec vingt équipes du Pays basque et des Landes.



BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES ONDRAISES

Au cours du second semestre 2013, une dizaine de sociétés se sont installées dans notre commune. Nous leur souhaitons bonne chance et longue vie. Les entreprises suivantes s'adressent surtout aux particuliers, vous pouvez trouver leurs coordonnées dans les pages jaunes ou sur leur site internet.



CHEYENNE BAR

Omar Sahali est le nouveau patron du Cheyenne Bar, l'enseigne qui a succédé au Café de la Poste en novembre dernier et dispose d'un agrément FRANÇAISE DES JEUX.

Dynamique et accueillant, il propose en semaine un plat du jour à 8,5 € et une formule à 12 € avec café et 1/4 de vin. Il aime « cuisiner maison » et préparer ses plats avec des produits locaux. Chili, blanquette de veau, merlu à l'espagnole

entrent dans ses menus. Sa spécialité : le couscous le dimanche.

Les habitués retrouveront leurs marques avec un bar chaleureux, une salle de restaurant aménagée à l'écart et, dehors, la cour et sa pergola qu'il compte animer pendant la saison touristique en proposant un snack avec sandwiches et kebab. ■



GAIA

Céline Berthelot a ouvert sa boutique florale en septembre 2012, place Richard Feuillet, à l'emplacement de l'ancienne serrurerie, palliant au départ de son prédécesseur Camy fleurs.

Passionnée de nature et de décoration, elle propose quotidiennement des fleurs fraîches coupées, des plantes originales et des articles de décoration intérieure. Elle saura aussi préparer vos composi-

tions florales pour tous types d'événements et y apporter une touche personnalisée selon vos goûts et vos envies.

Plutôt moderne dans son approche, elle conçoit l'art floral en harmonie avec un décor. Son univers et sa générosité vous séduiront et vous pourrez même partager sa culture lors de cours d'art floral qu'elle dispense au FOYER, une fois par mois entre 12h30 et 14h30. Sachez qu'elle propose également le service de livraison Florajet à travers le monde. ■

SIAEP : LA POLITIQUE TARIFAIRE 2013

En 2013, la baisse du tarif de la part eau potable se poursuit et un tarif social est mis en place.

Le SIAEP est le syndicat public chargé de la distribution de l'eau potable sur les communes de Tarnos, Boucau, Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx. À ce titre, le SIAEP définit chaque année le prix de l'eau potable (distribution et production) sur son territoire et vous adresse deux fois par an une facture relative à vos consommations d'eau.

En 2013, les élus du Comité syndical du SIAEP ont décidé, au regard des résultats constatés depuis le passage du syndicat en régie le 1er janvier 2011, de poursuivre le réajustement de la part eau potable de la facture d'eau sur deux points : baisse de la part fixe annuelle de 30 € HT à 27 € HT par an et baisse de la part variable, relative au volume consommé, de 4cts par m³.

Aux 17 % de baisse en 2011 de la part eau s'ajoute ainsi une nouvelle diminution de 5 % du coût de la distribution de l'eau sur le territoire du SIAEP.

Eau et CMU complémentaire

En parallèle, le Comité syndical s'est engagé en 2012 dans une réflexion sur la mise en place d'une politique de gestion sociale de l'eau sur le territoire. Après rencontres et échanges avec les services départementaux, il a été arrêté qu'à partir du 1er janvier 2013, toute personne bénéficiaire de la CMU complémentaire pourra se voir appliquer un tarif social sur la facture d'eau potable.

Si vous êtes bénéficiaire de la CMU complémentaire et titulaire d'un contrat d'abonnement au SIAEP, vous pouvez être attributaire du tarif social : pour ce

faire, merci de déposer copie de votre attestation au SIAEP (5 rue de la Grangette à Tarnos) dès sa réception. ■

Pour plus de renseignements, le SIAEP vous répond au 05 59 20 95 05 ou contact@siaep-eau.fr



LES ALLÉES SHOPPING



À la différence des décisions politiques du SCOT orientées par les élus bayonnais, les procédures administratives se

suivent et se ressemblent pour le projet de Pôle Commercial porté par l'investisseur SODEC. En effet, le permis de

construire signé en novembre est désormais purgé du recours des tiers.

Les fouilles archéologiques ont mis à jour quelques traces de présence humaine datant de l'âge de bronze. Mais ces vestiges, très communs, ne présentent pas d'intérêt particulier pour l'administration archéologique. Comme SODEC a aussi obtenu l'autorisation de la Commission nationale de l'aménagement commercial, tous les voyants administratifs sont au vert.

Le promoteur va pouvoir finaliser l'acquisition du terrain à la Communauté de Communes au premier semestre 2013 et lancer le chantier au second semestre. Avant l'été, il devrait dévoiler les équipements de la partie « loisirs » du projet. ■

LA ZONE ARTISANALE DE L'ARRIOU

La Zone d'activités économiques de l'Arriou est gérée par la Communauté de communes dans le cadre de sa compétence « développement économique ». Cet espace a été acquis en 2008 par la Communauté afin d'y réaliser une zone dédiée à l'activité artisanale. Après une longue phase d'études et de concertation avec plusieurs artisans, les travaux d'aménagement de la zone ont débuté. La communauté prend à sa charge la construction des voies, des réseaux et des clôtures des parcelles découpées préalablement. Ainsi, quatre artisans du bâtiment vont pouvoir s'installer : un menuisier, deux charpentiers et un plombier. Dans l'attente de la réalisation d'une zone artisanale plus ambitieuse au sein du Parc d'activités économiques du Seignanx, cet espace va permettre d'accompagner la croissance de ces quatre artisans de la communauté. ■



LA ZONE D'ACTIVITÉS DE SOUSPESSÉ



Les travaux d'aménagement viennent de commencer, les premières entreprises vont pouvoir s'installer au printemps. Située à Saint-Martin-de-Seignanx, le long de la route océane (RD 26) au lieu-dit « L'hermitage », cette nouvelle zone d'activités, développée par la communauté de communes fait partie de l'ambitieux projet de Parc d'activités économiques du Seignanx.

Cette première partie du futur parc (8 hectares), est destinée aux PME et PMI du territoire qui sont à la recherche d'espace pour développer leur activité. L'attente des entreprises était forte puisque la commercialisation des lots (au minimum de 2 000 m²) a démarré cet été et déjà la moitié des terrains ont trouvé preneur. À terme, c'est près de 200 salariés qui devraient travailler à Souspessé. ■

CAPRANIE SOUS LE CHARME DE JULIETTE GRÉCO



Juliette Gréco accomplit des prodiges. Samedi 13 janvier dernier, le temps s'est arrêté à Ondres.

À l'heure dite, Gérard Jouannest et Jean-Louis Matinier se sont glissés furtivement sur scène et ont entonné le refrain des anges pour l'inviter à nous rejoindre. Une clameur a retenti que nous n'oublierons jamais : elle s'est avancée doucement, presque timidement, a ouvert ses grands yeux marron quand les premiers rangs se sont levés, puis la salle. Elle s'est arrêtée un instant, a découvert un sourire immense puis a joint les mains en nous regardant et nous avons toutes et tous plongé béatement dans ses prunelles, pétrifiés par la réalité, subjugués d'être là, minuscules, devant elle ; nous fulgurions !

Son premier mot, ses premiers vers se sont enroulés sur le piano, découvrant cette voix de légende qui décoche, clame, allonge, rage, s'enflamme. On est pris d'ivresse. Elle écarquille encore les yeux. On replonge ! Les titres s'enchaînent ; elle annonce les

auteurs : « *Gérard Jouannest, Jacques Brel, Bruxelles* ». Le regard se pose sur Gérard Jouannest et l'on tente de figer à jamais ce moment de magie dans sa mémoire.

« *Gérard Jouannest, Marie Nimier, le pont Marie* »,

« *Léo Ferré, avec le temps* ». On suffoque. Dehors les éléments se déchainent, un torrent de pluie s'abat sur Capranie et on ne peut l'ignorer ; une chanson, deux chansons... Ils jouent alors un peu plus fort... Le piano fait des vagues sur les claquettes de la pluie. Ça passe, ouf. « *Gérard Bourgeois, Jean-Max Rivière, un petit poisson, un petit oiseau* », Capranie est perdue dans le creux des nuages. « *Serge Gainsbourg, la javanaise* », l'accordéon de Jean-Louis Matinier s'embrase. « *La chanson des vieux amants, Jacques Brel, Gérard Jouannest* », on succombe.

Elle prévient à peine : « *déshabillez-moi* » ! Tout Capranie ronronne, flotte, ne souffre plus d'aucune douleur et vole à ses côtés.

« *Gérard Jouannest, Jacques Brel, Ne me quitte pas* ». On se pâme. Quelques vers encore. Puis elle s'est penchée lentement quand Capranie s'est levée. Et a salué... À vrai dire, c'était une sensation unique ; nous étions debout et effondrés à la fois, criant, applaudissant, touchés en plein cœur, debout avec elle, beaucoup en larmes, bouleversés.

Tout simplement époustouffant. ■

Pleins feux sur ... GABRIELLE DUPLANTIER



Dans la famille Duplantier, je voudrais... la fille !

Après Dominique, le père, qui a été à l'honneur dans une de nos dernières rubriques, Gabrielle nous propose un voyage à travers un recueil de photographies « *Les enfants d'ici* ». Gabrielle Duplantier, a étudié la peinture et l'histoire de l'art à l'université d'arts Plastiques à Bordeaux. Elle découvre la photographie en parallèle de ses études

et développe seule et sans formation, son esthétique du noir et blanc. Inspirée par les peintres, elle compose un univers intimiste, féminin, qui cherche à saisir dans le quotidien des images hors du temps, qui interpellent avec un traitement sombre et charbonneux du noir et blanc. Ses photographies du Pays basque et son travail sur les femmes en particulier, ont fait l'objet de nombreuses expositions en France et à l'étranger. ■

« *À l'évidence, Gabrielle Duplantier aime ces enfants et sans doute aime-t-elle aussi sa ville de Bayonne. Pour autant, ce livre ne raconte pas cela. En saisissant au plus près le quotidien des enfants d'ici, elle met à nu ce qu'ils ont de commun ou d'égal à tous les autres : les enfants d'ici sont les mêmes qu'ailleurs.* »

Vincent Edin

BIBLIOTHÈQUE NOUVEAUTÉS FÉVRIER 2013

> ROMANS

L'impératrice fatale t1 et 2, Gérald Messadie

Je vais mieux, David Foenkinos

Une place à prendre, J.K Rowling

Les oranges ne sont pas les seuls fruits, Hélène Cohen

Quand l'empereur était un dieu, Julie Otsuka

Le prisonnier du ciel,

Carlos Ruiz Zafon

La vérité sur l'affaire Harry Quebert, Joël Dicker

« Oh »..., Patrick Djian

L'armoire des robes oubliées,

Riika Pulkkinen

Notre Dame du Nil (prix Renaudot 2012), Scholastique Mukasonga

Patients, Grand corps malade

Petits poisons, Mehrar Stanislas

Les isières, Olivier Adam

La tour de Malvent, Gilbert Bordes

Les deux messieurs de Bruxelles, Éric-Emmanuel Schmitt

Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire, Jones Jonasson

Cinquante nuances de grey,

E.L James

Le veau suivi du coureur de fond (Prix Nobel 2012), Yan Mo

Le maître a de plus en plus d'humour, Yan Mo

Le diable tout le temps (meilleur livre de l'année « lire » 2012),

Donald Ray Pollock

> ROMANS POLICIERS

La faille souterraine et autres enquêtes, Henning Mankell

Profanation, Jussi Adler-Olsen

Miséricorde, Jussi Adler-Olsen

Emprise, Elsa Chabrol

> DOCUMENTAIRES

Je suis faite comme ça,

Juliette Gréco

Dans l'empire des ténèbres,

Yiwu Liao

Terroristes, Marc Trevidic

Les enfants d'ici,

Gabrielle Duplantier

Ados en ville, mères en vrac,

Xavier Pommereau

Tout s'est bien passé,

Emmanuèle Bernheim

Il faut qu'on parle de Kevin,

Lionel Shriver

ENTRE LAS AIGAS

(Euntre leus aygues)

Lo conde deu pòrc qui sabè comptar.

Abans-díser : Adara qui am acabat d'estudiar l'origina deus noms de las comunas deu Senhans e deu Baish-Ador, plaça a quauquas istoeròtas tad arríder...

Hòrt de monde que's pensan que, de Lo porcatèr de nòste que s'aperava Crotz-de-Palha. Qu'èra un chic truffandèr e qu'aimava de truffandejar dab los sons clients. Un jorn, que hasó a créder a l'un que lo pòrc qui se'u volè vèner e sabè comptar.

Que'u pausava atau questions : « Cinc e quate, qué son ? », « Tres e sheis, qué son ? », « Sèt e dus, qué son ? », « Un e ueit, qué son ? » E lo pòrc de respòner a cada còp : « Nau... nau... nau... », shens esitar.

Lavetz, lo client, mauhident, que's voló pausar au son torn ua question au pòrc : « E cinc e tres, qué son ? » Abans que lo pòrc n'avossi responut, lo son mèste que se'u balhè un gran pos d'esclòp, ua honhada, çà-o-là, per devath lo glanèr.

E lo pòrc de cridar autanlèu la bona responsa : « Ueit... ueit... ueit !... » ■



Un pòrc truffandèr - Un cochon Farceur Crédit photo : Grez (wikipédia)

Miquèu BARIS

GASCON LANAS (Gascoun Lanes)

LEXIC

abans (abans) : avant
 abans-díser (abans-dise) : avant-propos
 acabar (acaba) : achever
 adara (adare) : maintenant
 aperar (apeura) : appeler
 arríder (arride) : rire
 autanlèu (aoutalèou) : aussitôt
 Baish-Ador (Bach-Adou) : Bas-Adour
 balhar (bailla) : donner
 bon(a) (boun – boune) : bon, bonne
 cada (cade) : chaque
 çà-o-là (çaoula) : quelque part
 chic (un) (un tchic) : un peu
 cinc (cinc) : cinq
 client (clién) : client
 comptar (counta) : compter
 comuna (coumune) : commune
 conde (counde) : conte
 còp (cop) : fois
 créder (creude) : croire
 cridar (crida) : crier

crotz (crouz) : croix
 dab (dap) : avec
 dètz (dètz) : dix
 devath (deubat) : sous, dessous
 dus (duas) (dus, dues) : deux
 esclòp (eusclop) : sabot
 esitar (eusita) : hésiter
 estudiar (eustudia) : étudier
 glanèr (glanè) : ventre (endroit où le porc entrepose les glands mangés)
 gran (a) (gran, grane) : grand(e)
 har (ha) : faire
 honhada (hougnade) : coup, poussée
 istoeròta (istoueurote) : historiette
 jorn (yourn) : jour
 lavetz (labets) : alors
 mauhident (maouhidén) : méfiant
 mèste (mèste) : maître
 nòste (de) (de noste) : de chez nous
 origina (ouriyine) : origine
 palha (paille) : paille
 pausar (paousa) : poser
 per (peur) : par
 plaça (place) : place

pòrc (porc) : porc, cochon
 porcatèr (pourcatè) : porcher, marchand
 de cochons quate (couate) : quatre
 quauque / quauqua (caouque) : quelque
 qué son ? (que soun ?) : ça fait combien ?
 question (queustioun) : question
 respòner (reuspoune) : répondre
 responsa (reuspounse) : réponse
 sàber (sabe) : savoir
 Senhans (Seugnans) : Seignanx
 sèt (sèt) : sept
 shetz (chetz) : sans
 shis / sheis (chis, cheis) : six
 tad (tad) : pour
 torn (tourn) : tour
 tres (treus) : trois
 truffandejar (trufandeya) : plaisanter
 truffandèr (trufandè) : moqueur, farceur
 ueit (ueuyt) : huit
 un / ua (un / ibe – ue) : un, une
 voler (boule) : vouloir
 vèner (bène) : vendre

SAMEDI 9 MARS 2013

« REGARDS DE FEMMES 2013 »

Un menu riche pour la quatrième édition de cette manifestation qui célèbre la journée internationale des femmes (officiellement, la veille, le 8 mars) avec une exposition photo, un film, quelques surprises culturelles et un spectacle d'Isabelle Alonso en clôture. Entrée gratuite de 16h à 20h, avec restauration sur place.

En ouverture, à 16h,
Espace Capranie : exposition photo
« Ondres quelle femme es-tu ? ».

Carte blanche à Marie-Anne Michel, photographe ondraise et son invitée Dorothée Lubin, photographe de reportage, qui présentent un travail original réalisé en février 2013 auprès de femmes ondraises, photographiées dans leur quotidien. Deux regards croisés d'artistes sur plusieurs générations de femmes de notre temps. Entrée gratuite. L'expo sera aussi visible online sur www.ondres.fr ■

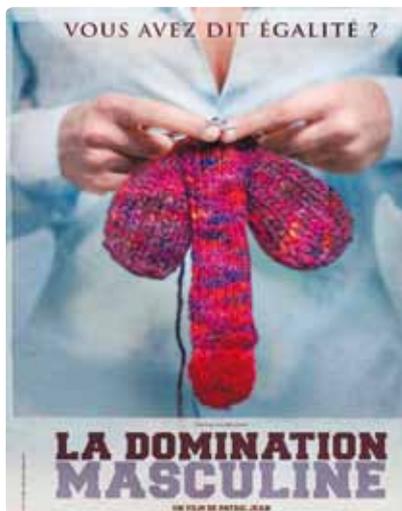
À 17h, projection du film « la domination masculine »

(1h30), un film de Patric Jean (2009), un documentaire piquant et singulier qui remet quelques pendules à l'heure. « C'est quelqu'un qui a décidé que les filles devaient faire la vaisselle ou c'est une loi ? », interroge une fillette. « Les premières images font sourire, les dernières font pleurer » rapportait le Canard Enchaîné. Entrée gratuite, étonnement garanti. ■

À 20h, spectacle d'Isabelle Alonso

Durée : 1h30 – Entrée 10€

Un spectacle au format original, entre conférence et One Woman Show, où vous découvrirez une autre facette d'Isabelle Alonso qui met les pieds dans le plat du machisme, avec un optimisme absolument décapant. ■



EVENEMENT : JACQUES HIGELIN EN CONCERT SAMEDI 6 AVRIL 2013

Il voulait que son album sorte au printemps. Il a composé ses chansons dans un éclair sous le signe de la beauté, chassant délibérément les tourments, il s'est tourné du côté du rêve avec le souvenir vivace du portrait d'Alphonsine Fournaise peint par Renoir: « Pour moi un tableau doit être une chose aimable et joyeuse, il y a tellement de choses embêtantes dans la vie, pourquoi en rajouter dans sa représentation ». Prenant exemple sur le peintre qu'il aime tant, il nous emmène en ballade; « Rêveur éveillé, rêvant au fil de l'eau sous les cascades vers l'au-delà de

l'onde », « Assis au bord de la terre ». Encore une fois cette irrépressible joie, Jacques nous la transmet avec bonheur.

Dominique Mahut

Album réalisé par Edith Fambuena et Dominique Mahut. Sortie le 2 avril. En tournée à partir du 31 mars. Jacques Higelin sera accompagné par : Christopher BOARD (claviers), Alice BOTTE (guitare), Arnaud DUETERLEN (batterie), Dominique MAHUT (percussions), ZAF (Basse). Tarif unique : 25€.

FÉVRIER

Samedi 23

Concert Debout sur le zinc
Capranie 20h30 // Mairie

MARS

Vendredi 1^{ER}

Duo des Non
Capranie 21h // ASO

Samedi 9

Regards de femmes - Expo Photo
Capranie 16h // Mairie

Regards de Femmes - film
Capranie 17h30 // Mairie

Spectacle Isabelle Alonso
Capranie 20h // Mairie

Samedi 23

Carnaval
Dous Maynadyes 14h // FCPE

AVRIL

lundi 1^{ER}

Vide-grenier
Larrendart et fronton, toute la journée // COS

Samedi 6

Concert Jacques Higelin
Capranie 20h30 // Mairie

Samedi 20

Mets tes baskets et bats la maladie
Capranie 14h30 // ELA

Dimanche 21

Animation Zumba
Capranie // FCPE

Plus d'infos :

www.ondres.fr



ETAT CIVIL DU 1^{ER} JUIN 2012 AU 31 DECEMBRE 2012

BIENVENUE AUX BÉBÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents.

Louisa AMEZIANE *est née le 3 juin 2012*
Timéo BOUTTIER PESCRILLI *est né le 3 juin 2012*
Margaux Amaya FRIEDLING FABRE *est née le 16 juin 2012*
Jade ARRETCHÉ *est née le 20 juin 2012*
Gabriel Iban SURLEAU *est né le 28 juin 2012*
Raphaël CAPDUPUY *est né le 3 juillet 2012*
Lola LOPEZ *est née le 4 juillet 2012*
Enolan Ange SKOPINE RUBIO *est né le 9 juillet 2012*
Noé GAGNOL *est né le 11 juillet 2012*
Cloé GAGNOL *est née le 11 juillet 2012*
Léa PROVOST *est née le 14 juillet 2012*
Lutxo ONDARTS OSPITAL *est né le 26 juillet 2012*
Lilou HERBRETEAU *est née le 10 août 2012*
Arthur Naël DUQUENNE *est né le 13 août 2012*
Séléna Albine Paulette MORANDI *est née le 13 août 2012*
Emma SAUSSET *est née le 13 août 2012*
Louise Marie MARTIN ROUX *est née le 23 août 2012*

Julen CARDOT *est né le 27 août 2012*
Xan Guillaume COUDOY *est né le 17 septembre 2012*
Juan Antonio Manuel Emilio GARCIA *est né le 27 septembre 2012*
Salomé Gracianne Hélène DUBOURG *est née le 29 septembre 2012*
Simon Arthur PERRET *est né le 7 octobre 2012*
Alizée KAJDAN *est née le 9 octobre 2012*
Thomas FORVIELLE *est né le 14 octobre 2012*
Alban BERLIER *est né le 24 octobre 2012*
Jenson Ivan Denis LE MEUR *est né le 30 octobre 2012*
Louka MESPLÉ-DUFOUR *est né le 9 novembre 2012*
Shyne MUBARAK *est né le 28 novembre 2012*
Marilou BOSQ *est née le 2 décembre 2012*
Maam Fadil LOUME *est né le 7 Décembre 2012*
Sarah Jo Pierrette Christine PIBALLEAU *est née le 8 décembre 2012*
Emma LATTERRADE *est née le 25 décembre 2012*
Mahé COUTURES ESCALANTE *est né le 29 décembre 2012*
Mélodie Noémie Roxanne PERRUCHOT *est née le 30 décembre 2012*

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

La mairie d'Ondres souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés.

Jean-Baptiste Roger BADUEL
et Delphine OUVRANS
se sont mariés le 2 juin 2012

Florent Jacques Sébastien COUTURIER
et Sandra Lucette Janine OLIVE
se sont mariés le 4 août 2012

Nigel Patrick GEANY
et Stéphanie Eliane GIRARD
se sont mariés le 14 septembre 2012

Christophe MARTIREN
et Emilie BAJOLLE
se sont mariés le 23 juin 2012

Dominique Georges MERLIN
et Michèle Dolorès BROSED
se sont mariés le 4 août 2012

Gil COUZINET
et Caroline DULON
se sont mariés le 10 novembre 2012

Franck Maxime CLAQUIN
et Catherine VALEIX
se sont mariés le 4 août 2012

Georges Bernard PEREZ
et Jacqueline KALA
se sont mariés le 4 août 2012

ILS NOUS ONT QUITTÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères condoléances aux familles.

Danièle Jeanne Charlotte Marie CASTAGNET
(épouse BERMEJO)
nous a quittés le 5 juin 2012
Raymond André HUSTAIX
nous a quittés le 22 juin 2012
Roland Eugène BORDUS
nous a quittés le 1er juillet 2012
Cathérine Henriette Lucette JAZERON
épouse GIRME)
nous a quittés le 29 juillet 2012
Edwige SZYMKOWIAK
épouse PIETRUSCHKA)
nous a quittés le 30 août 2012
Marguerite Suzanne GARRA
(épouse LATAILLADE)
nous a quittés le 10 septembre 2012
Marcel COUMES

nous a quittés le 22 septembre 2012
Pierre Alphonse Jean MAZOUAT
nous a quittés le 29 septembre 2012

Francine Gisèle BANICQ
(épouse RAMETTE)
nous a quittés le 7 octobre 2012
Marie Yvette BALERDI
(épouse VIDONDO)
nous a quittés le 19 octobre 2012
Michel Claude Alfred Achille LEBLANC
nous a quittés le 19 octobre 2012
Hildegard Christiane STETTNER
(épouse LABADIE)
nous a quittés le 27 octobre 2012
Jean-Fernand MOUCHET
nous a quitté le 30 octobre 2012

Marie Marcelle DELAU (épouse CARTY)
nous a quittés le 3 novembre 2012
Yannick PRÉVOST
nous a quittés le 19 novembre 2012
Pierre Albert Bernard MALAVAL
nous a quittés le 2 décembre 2012
Claude Jean René CHAUDET
nous a quittés le 13 décembre 2012
Gilberte Rolande Irène MIMART
(épouse VANIN)
nous a quittés le 14 décembre 2012
Jeanne Rose FOURQUET
(épouse GOLIET)
nous a quittés le 19 décembre 2012
Yves Pierre André PUJOL
nous a quittés le 30 décembre 2012

PRAIRIES FLEURIES : ADOPTEZ L'ÉCO-JARDINAGE

La prairie fleurie est facile à semer, nécessite peu d'entretien et attire à elle une micro-faune utile à la bio-diversité.



Mars est l'époque où les jardiniers de la ville repèrent tous les endroits où créer du fleurissement. En réalité le moindre recoin (talus, bord de route) est considéré parce qu'il nécessitera de l'entretien. Aux endroits les moins accessibles ou les moins favorables seront semés des mélanges de graines qui fleuriront jusqu'à l'automne. Ce concept de gestion différenciée et durable se développe de plus en plus. Les variétés de prairies fleuries sont nombreuses dans les rayons des jardine-

ries. On en trouve pour tout type de sol, d'exposition et les compositions se déclinent autant dans les couleurs que dans l'attrait ou le rôle qu'elles exercent auprès des insectes et des oiseaux. Ces associations se sèment aussi en simple pot et confèrent un effet champêtre immédiat à votre balcon ou bordure de fenêtre.

Réussir sa prairie fleurie

Préparez en mars le lit de semis en grattant le sol au crochet et apportez un peu de compost. Semez en avril et mai. Mouillez bien la terre au moment de l'ensemencement et semez - sans besoin de les enfouir - avec un peu de sable pour assurer une bonne répartition et éviter qu'elles ne s'envolent. En fin de floraison, fauchez et laissez sécher sur place puis tapez les tiges et ratissez pour que les graines se resèment. Il existe des mélanges prévus pour quatre ans qui fleurissent toute l'année. ■

Fleurissement 2012

Le concours de fleurissement de la ville affiche une jolie constance : la fidélité de ses participants qui chaque année remettent l'ouvrage sur le terreau comme d'autres éprouvent le métier ! Quel plaisir bonifié pour le promeneur, l'été, qui parcourt les quartiers de la ville et s'arrête ici ou là devant un joli massif ou une haie fleurie qui embaume. Justement récompensés - et fleuris - les lauréats 2012 ont reçu les

honneurs de Jean-Jacques Hustaix qui a encouragé tous les amateurs de nature à ne pas refréner leur passion. L'équipe du service des espaces verts reçut aussi de chaleureuses félicitations pour son 3ème prix départemental au concours 2012 des villes et villages fleuris. ■



Appel à témoins

Un appel à témoignage est lancé afin d'évaluer l'âge d'un eucalyptus planté au bord du lac du Turc, en photo ci-dessus. Ce sujet serait susceptible d'être considéré comme arbre remarquable et de bénéficier d'une protection à ce titre. Tous vos témoignages sont bienvenus (photos entre autres) pour aider à déterminer son origine et son antériorité. Contact : espacesverts@ondres.fr ■



AGENDA NATURE

Le mercredi 13 mars à

Ondres : « La laisse de mer »

Échouée sur la plage, la laisse de mer joue un rôle fondamental dans l'équilibre des écosystèmes littoraux. Partez à la découverte de cet habitat fragile et menacé par l'activité humaine. Pour les plus attentifs, l'océan vous dévoilera quelques-uns de ses trésors cachés.

Réservez obligatoirement avant le 12 mars au 05 59 56 16 20 ou cpiesaignanxadour@orange.fr

Rendez-vous : 10h à l'entrée du parking de la plage d'Ondres. Tarif : gratuit

Les 3 et 4 mars à Gaujacq : UNE FLEUR EN HIVER

Vente et exposition de plantes. www.thoby.com

Le mercredi 27 mars au CPIE du Seignanx

« La confection des tisanes
de A à Z »

Animé par Janine Harismendy, cet atelier pratique vous apprend à confectionner vos tisanes de A à Z. De la plantation des plantes à l'infusion en passant par la récolte et le séchage, les tisanes et leurs vertus n'auront plus de secret pour vous.

Réservez obligatoirement avant le 24 Mars au 05 59 56 16 20 ou cpiesaignanxadour@orange.fr

Rendez-vous : 14h30 au CPIE (2028, route d'Arremont à Saint-Martin-de-Seignanx). Tarif : 3€ par personne, gratuit pour les adhérents et les moins de 18 ans.

WE des 13 et 14 avril 2013 à Soustons

19ème fête de la tulipe.

WE des 13 et 14 avril 2013 à Saint-Sever

Varietas Florum au cloître des Jacobins.

Exposition-vente de plantes rares et de collection.

Le samedi 20 avril à Morcenx :

2ème édition de Festiplantes

Expo-vente et animations autour du jardin.

DISTRIBUTION 2013 DES SACS POUBELLES



La distribution annuelle des sacs poubelles et des produits de dératisation se déroulera aux ateliers municipaux, impasse Lagrange, du 18 mars au 25 mars 2013 inclus, comme suit :

- du lundi 18 au vendredi 22 mars : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
- le samedi 23 mars : de 10h à 12h

- le lundi 25 mars : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les nouveaux administrés résidant sur la commune sont invités à se signaler auprès des services techniques (tél : 05 59 45 29 22) pour en bénéficier et se munir d'un justificatif de domicile. ■

LE NOUVEAU PERMIS DE CONDUIRE EUROPÉEN

Depuis le 19 janvier 2013, tous les États membres de l'Union européenne disposent des mêmes catégories de permis de conduire et des mêmes règles d'obtention du permis (limites d'âge, formation...).

Six nouvelles catégories de permis sont créées, dont la catégorie AM qui concerne la conduite de cyclomoteurs de moins de 50 cm³ et les voiturettes. Elle est équivalente à l'actuel brevet de sécurité routière (BSR). Elle n'entre pas dans le régime du permis à points. Elle est accessible dès 14 ans pour les cyclomoteurs 16 ans pour les voiturettes (après une formation de 7 heures). Tout permis de conduire autorise la conduite des véhicules relevant de la catégorie AM. Tous les titulaires d'un permis B ont automatiquement le droit de conduire un véhicule de la catégorie AM.

Pour la conduite d'un deux roues de moins de 50 cm³, la détention d'un permis avec une catégorie nommée AM devient obligatoire pour les jeunes qui atteignent 14 ans à compter du 19 janvier 2013.

L'harmonisation européenne concerne aussi l'âge d'accès aux différentes catégories. L'accès à la catégorie A est progressif de 14 à 24 ans avec des étapes

selon la puissance des deux roues motorisées. De même, les candidats aux catégories C, CE, D et DE du groupe poids lourds voient les conditions d'âge évoluer.

Jusqu'au 15 septembre 2013, le titre délivré restera un « permis rose en 3 volets », mais selon un modèle « transitoire » qui sera semblable au document actuel, mais présentera les nouvelles catégories européennes de permis. Après cette date les nouveaux permis seront plastifiés au format carte de crédit avec puce électronique et bande magnétique ; ils se-

ront valables 15 ans (5 ans pour les titres concernant les poids lourds et transports en commun).

Les anciens permis de conduire - délivrés avant le 19 janvier 2013 - restent valides tels quels jusqu'au 20 janvier 2033 ; ils seront échangeables à partir de 2014.

Attention : le permis à points reste en vigueur. La réglementation actuelle continue à s'appliquer. Chaque conducteur conserve son solde de points. Les modalités de retrait ou de restitution des points sont identiques. ■



CARTE D'IDENTITÉ : ATTENTION AUX DÉLAIS

Les services de la Préfecture indiquent que les délais de délivrance de la carte d'identité sont désormais de deux mois. Il est donc recommandé, notamment aux voyageurs, d'effectuer leur démarche à temps. ■

>> Plus d'info sur
www.ondres.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

REPORT DE L'OBLIGATION DE POSSÉDER UN ÉTHYLOTEST



Le ministre de l'intérieur a annoncé le report *sine die* de l'obligation de posséder un éthylotest en cas de contrôle routier au cours d'une conférence de presse jeudi 24 janvier 2013. C'est le Conseil national de la sécurité routière qui devra se prononcer sur l'utilité de cette mesure. La décision du groupe de travail sur l'alcool au volant au sein de ce Conseil doit rendre sa conclusion fin février.

Le défaut de possession d'un éthylotest devait être sanctionné par une amende de 11 euros à partir du 1er mars 2013. Un décret avait été publié en ce sens au Journal officiel du mardi 30 octobre 2012. L'éthylotest donne un indice de la présence d'alcool dans l'air expiré. Il est interdit de conduire en cas de concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,25 milligrammes par litre. ■

VÉGÉTALISATION DES ESPACES PUBLICS : QUELQUES RECOMMANDATIONS

La décoration des espaces publics de la commune est souvent le produit d'ambitions généreuses mais pas forcément appropriées.

On observe parfois sur un bord de route, un trottoir ou un parking quelques travaux « sauvages » d'aménagement ou de jardinage conduits par des particuliers désireux d'agrémenter leur périphérie. Attention cependant, car on l'ignore généralement, les espaces publics sont soumis à des règles de commodité de passage (de personnes ou d'engins) de sûreté (accès aux réseaux), de conformité et de responsabilité civile qui ne s'accordent pas toujours avec ce juste

désir. Par exemple, la présence de blocs de rocher, de bordures ou de piquets peuvent constituer une véritable gêne à la mobilité, sur les espaces publics ou accessibles au public et même s'avérer préjudiciables.

Si vous avez un doute sur l'aménagement que vous avez mené ou aimeriez conduire, n'hésitez pas à contacter les services des espaces verts ou de la police municipale. Ils seront toujours de bons conseils.. ■



INFO CONSO



ATTENTION AU PHISHING !

L'augmentation continue des cours de Le phishing (contraction des mots anglais « fishing », en français pêche, et « phreaking » désignant le piratage de lignes téléphoniques), ou « hameçonnage », est un mode opératoire malveillant utilisé par les pirates informatiques pour récupérer des informations (généralement bancaires), auprès d'internautes.

Ce procédé vous dupe par le biais d'un courrier électronique semblant provenir d'une entreprise de confiance, typiquement d'une banque ou d'un site de commerce. Les clients d'EDF, notamment, sont concernés tous les jours par des mails de ce type.

À RETENIR :

aucun email d'EDF ni de quelconque fournisseur, encore moins votre banque, n'est envoyé à quiconque pour demander des coordonnées bancaires !

Pour se prémunir contre le phishing , quelques conseils à suivre :

- Ne cliquez pas directement sur le lien contenu dans le mail, mais ouvrez votre navigateur et saisissez vous-même l'URL d'accès au service (gare à l'orthographe du nom de domaine !).
- Par précaution, accédez à vos sites sensibles par l'intermédiaire d'une liste de favoris et non par un lien indiqué dans un email ou depuis un site web.
- Fuyez les formulaires demandant des informations bancaires. Il est impossible que des renseignements aussi importants soient demandés par un simple courrier électronique.
- Assurez-vous toujours, lorsque vous saisissez des informations bancaires, que le navigateur est en mode sécurisé, c'est-à-dire que l'adresse dans la barre du navigateur commence par <https://> et qu'un petit cadenas est affiché dans cette dernière ou dans la barre d'état au bas de votre navigateur

La Confédération syndicale des familles, association d'information et de défense du consommateur, vous accompagne. Tél. : 05 59 45 25 92

LE CARNAVAL AUTREFOIS À ONDRES



Sans imiter Nice ou Rio, le carnaval a été fêté longtemps à Ondres par les petits et les plus grands. On voyait régulièrement dans les quartiers le jour du mardi gras des enfants masqués passer dans les maisons avec leur tirelire pour laquelle quelques pièces et quelques bonbons leur étaient accordés. Pour les jeunes gens c'était une importante cavalcade mascarade qui était organisée, qui passait durant deux jours dans tous les quartiers. Ils étaient 20 ou 30 avec costumes, musiciens et le chef, appelé « tambour major », avec la caisse principale pour l'argent collecté, puis les cireurs, cantiniers et cantinières et loin derrière les « carrouadés » avec leurs paniers pour mettre les œufs et la ventrèche. Ce poste a été assuré longtemps par la paire « Mollet-Zézé » qui pouvait boire un peu plus que d'habitude sans casser les œufs. Tous les préparatifs se faisaient « chez Caquette », la location de costumes, la préparation des repas durant deux jours, la salle pour le bal mas-

qué du mardi soir jusque tard dans la nuit.

La tournée démarrait le mardi matin par le côté ouest de la commune et le mercredi côté est. Le tambour major se présentait chez les gens avec sa boîte-tirelire. Rares étaient ceux qui ne répondaient pas favorablement à cette sollicitation qui était agrémentée de quelques refrains adaptés à l'évènement avec le petit air d'accordéon. Après la nuit du mardi très courte, on attaquait le mercredi le côté est toujours très bien reçus par tout le monde et en particulier au quartier Sarros, accueillis dans les grandes cuisines avec les merveilles, beignets et bien sûr les bouteilles de vin du cru. C'était la fête pour les anciennes familles dont les pépés et les mémés cherchaient à identifier les membres de la troupe dont certains étaient des descendants de leurs amis ou vieilles connaissances qui étaient tous des Ondrais pure souche.

La tournée terminée en fin d'après-midi c'était le rassemblement sur la place publique pour le jugement de San Pansar accusé de tous les vols et filouteries commis durant toute l'année. Hissé sur une estrade, encadré par deux gendarmes comme le pire des criminels, il écoutait la Cour prononcer les accusations, la plaidoirie et la sentence qui était toujours la mort sur le bûcher. C'était un moment joyeux pour les enfants de voir cet énorme pantin à la mine écarlate disparaître au milieu des flammes, avec comme adieu le refrain :

« *Carnaval qu'èra un praubè òmi,
Mes qu'èra un fotut gormand...
S'a minjat totas las tripas,
Las saussissas e los tripons.* » *

Pour tous les participants de la cavalcade et autres amis, la soirée se terminait à table bien sûr avec toujours œufs et ventrèche, et aussi de la poule ou du poulet qui s'étaient trouvés un peu isolés sur le parcours de cette troupe, dont ce genre de disparition faisait partie des choses normales dans la gestion d'une basse-cour à l'époque du carnaval. Cette façon de faire le carnaval a cessé dans les années 60.

Charlot Carty

* Traduction :

*Carnaval était un pauvre homme,
Mais il était un fichu gourmand...
Il a mangé tous les boudins,
Les saucisses et les « tripons ».*

[Note du traducteur, Miquèu Baris] : il existait de multiples variantes à ce couplet qui se chantaient sur un vieil air gascon, dont la musique a servi de générique, dans les années 60, à l'émission de

TV « Bonne nuit les petits ». À Ondres, on remplaçait souvent le mot « tripes » par le mot « gogues » (à écrire « gògas », qui désignait aussi le boudin. La dernière ligne avait aussi une variante. Elle était parfois remplacée par la suivante : « N'a daishat que los rojans » (prononciation : « N'a daichat que lous rouyans »). Les « rouyans » étaient les sardines qui venaient la plupart du temps de Royan. Celles qui venaient de Bayonne ou de Saint-Jean-de-Luz, on

les appelait « las peishòtas » (prononcez « leus peuchotes ») ou « las peishinas » (prononcez « leus peuchines »). En effet, dans le défilé de Carnaval, le personnage de « Sant Pançar » était suivi d'un autre personnage, blême et triste, souvent vêtu d'un habit en queue de poisson, qui annonçait les privations qui suivraient la fête.